



**THIERRY AFSCHRIFT**  
PROFESSEUR  
ORDINAIRE À L'ULB

COMPENSATIONS

# L'Etat sauveteur

DES VOIX DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES s'expriment pour célébrer l'action de sauvetage de l'Etat. Pour elles, l'Etat sauve non seulement des vies, par son action sanitaire, mais il sauverait aussi l'économie, grâce aux plans de relance et autres mesures envisagées dans les différents pays. On tente de réhabiliter les doctrines keynésiennes parce que, très rapidement aux Etats-Unis, sans doute plus tard en Europe, des sommes gigantesques seront injectées dans l'économie.

LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE, c'est que l'Etat se donne ainsi le beau rôle et que ce n'est pas nécessairement justifié. D'aucuns, y compris le commissaire européen Thierry Breton, en profitent pour vilipender « l'individualisme » ou un prétendu « néolibéralisme ». Le virus qui frappe le monde n'a pas été créé par une doctrine économique; sa source est purement naturelle et son développement a été facilité par les lacunes d'un Etat totalitaire, la Chine.

LES GOUVERNEMENTS ONT CHOISI – et sur ce point il faut leur rendre hommage – de privilégier la vie et de prendre des mesures pour éviter un nombre de décès encore plus catastrophique que celui que les pays européens subissent déjà. Il n'est pas certain que les mesures prises soient les plus adéquates, et il est fort possible qu'en réagissant plus tôt ou autrement, on aurait pu éviter des atteintes aussi fortes aux libertés et à la vie économique.

MAIS CES MESURES ONT, ELLES AUSSI, fait des victimes. Le virus a, hélas, les siennes, lâchement choisies parmi les plus faibles, les personnes les plus âgées, et aussi parfois au hasard. Mais les mesures prises par les gouvernements, qui ont certainement sauvé des vies,

ont causé d'autres victimes. Celles-ci ne sont pas l'œuvre du virus mais résultent des choix faits par les gouvernements: le virus tue, les Etats ruinent. C'est un peu moins grave, et compréhensible mais on ne peut l'ignorer en affirmant, dans un raccourci que « le Covid-19 cause une dépression ». Les Etats ont choisi d'accepter celle-ci pour limiter l'hécatombe.

EN FERMANT DE TRÈS NOMBREUSES ENTREPRISES et en interdisant une bonne partie de l'activité économique, le gouvernement a imposé des sacrifices énormes à une partie substantielle de la population. Les PME, et nombre de travailleurs indépendants sont les victimes de ces mesures-là et non celles du virus, comme on voudrait le faire croire.

IL FAUT INSISTER SUR LE FAIT que les sacrifices n'ont pas pu être répartis équitablement entre les différents secteurs de la société. Tout le monde subit les effets du confinement sur

recette, tout en devant encore supporter ses frais fixes, comme les loyers, les frais financiers et un bon nombre d'autres charges. De plus, dans le commerce de détail, des marchandises sont définitivement perdues, ou ne pourront plus être vendues que quand il s'agira de les solder. Ils ne supportent pas seulement une perte totale de revenus; ils doivent en plus continuer à payer des charges.

LA SITUATION EST PÉNIBLE AUSSI pour les salariés qui travaillent pour des entreprises privées placées dans cette situation. Beaucoup d'entre eux se retrouvent au chômage, certes temporaire, mais subissent également une perte de revenus qui n'est que très partiellement compensée par des allocations partielles et plafonnées.

CE SONT CES PERSONNES-LÀ qui sont les vraies victimes économiques de la crise. Ça et là, l'Etat prend certaines mesures apaisantes et les présente comme des « aides ». Celles-ci sont, nécessairement, réduites,

||| ***En accordant quelques avantages aux indépendants et à leurs salariés, les gouvernements ne font que réparer une partie du préjudice que leurs décisions ont causé.***

le plan personnel, et l'on sait combien de soucis, familiaux et psychologiques, ces décisions ont créés. Mais sur le plan économique, certaines catégories ne subissent guère d'inconvénients, qu'il s'agisse de la fonction publique, ou des allocataires sociaux qui percevront toujours le même revenu en bénéficiant même parfois, dans certaines administrations, de « dispenses de prestations ».

LA SITUATION EST TOUT À FAIT DIFFÉRENTE pour les travailleurs indépendants. Lorsqu'une entreprise ferme, elle ne perçoit plus aucune

partielles et parfois inopérantes. Mais elles ne sont en tout cas pas des « aides » que les victimes devraient venir quémander auprès des Etats.

EN ACCORDANT QUELQUES AVANTAGES, le plus souvent temporaires, aux indépendants et à leurs salariés, les gouvernements ne font que réparer une partie du préjudice que leurs décisions, sans doute légitimes, ont causé. Ce sont des justes et insuffisantes compensations, et non des « aides ». Pour toutes ces personnes, l'Etat est tout sauf un « sauveteur ». ☉